

**génération digitale,
+ qu'une copie
conforme**

devillard.ch



Votations cantonales

Les objets soumis aux citoyens le 26 novembre prochain seront au nombre de neuf.

► PAGE 3

Commerce international

La conférence CITES a décrété plusieurs mesures de protection des espèces.

► PAGE 6

Consommation

L'Observatoire suisse du marché des vins est un acteur-clé de ce secteur.

► PAGE 7

TRANSPORT AÉRIEN

L'aéroport doit se réinventer, et non être bridé !

Le 24 novembre prochain, les électeurs genevois seront amenés à se prononcer sur l'initiative 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève », ainsi que sur le contreprojet présenté par le Grand Conseil. Il s'agit ici d'exposer pourquoi la CCIG appelle à refuser l'initiative et accepter le contreprojet.



Quelle est la mission de Genève Aéroport (GA) ? Le gouvernement fédéral la fixe en ces termes : « Il est voué avant tout au trafic aérien européen et aux vols intercontinentaux répondant aux nécessités régionales¹. » Plus précisément, cela signifie que l'aéroport doit servir

trois publics : la Genève internationale, l'économie et le tourisme.

Concernant le premier de ces publics, l'ambassadeur Valentin Zellweger, représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organi-

sations internationales à Genève, a déclaré que « Sans l'aéroport ou avec un aéroport de taille réduite, la Genève internationale ne se développerait pas, ou alors son futur poserait un problème majeur car d'autres villes reprendraient la place de Genève². » Au sujet de

l'économie, un sondage³ de la CCIG auprès de ses membres montre que plus de deux tiers des répondants ont souligné l'importance de GA pour eux. On peut donc dire que l'aéroport remplit sa mission et qu'il le fait en répondant à la demande finale, les voyageurs, telle qu'elle est détectée par les compagnies aériennes.

Il vaut la peine de souligner que GA ne reçoit aucun subside de la part de l'État et qu'il remplit sa mission avec ses propres moyens, dégageant qui plus est un bénéfice de 85 millions de francs en 2018, dont la moitié a été redistribuée au canton.

Des questions intéressantes mais des réponses inadéquates

L'IN 163 n'est pas dénuée d'intérêt. Elle pose deux postulats : pre-

mièrement que Genève Aéroport devrait dépendre du Grand Conseil et non plus du Conseil d'État ; deuxièmement que les objectifs de développement durable devraient devenir prioritaires sur ceux de la gestion de GA.

Avec le premier postulat, les auteurs de l'initiative admettent souhaiter que la politique prenne le pas sur l'économie dans la gestion de Genève Aéroport. Sans détailler les conséquences d'un tel changement, on peut affirmer que soumettre la gestion d'une entreprise comme GA, qui doit avoir la souplesse de réaction du temps court de l'économie, n'est pas sans risque. Le temps long de la réflexion politique, qui est nécessaire à un bon fonctionnement de la démocratie, ne permet pas d'adapter assez vite les outils qu'offre l'aéroport à la demande de sa clientèle finale.

¹ Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique, partie III C, fiche d'objet aéroport de Genève, p. 13.

² Audition de M. l'Ambassadeur Zellweger devant la commission de l'économie du Grand Conseil de Genève. ³ Enquête conjoncturelle de la CCIG, printemps 2017.

suite page 2

**PUBLIEZ VOTRE
OFFRE D'EMPLOI !**

emploi.unige.ch



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
CENTRE DE CARRIÈRE

VINCENT SUBILIA
Directeur général



L'heure des choix

Le 20 octobre prochain auront lieu les élections au Conseil national et au Conseil des Etats. Pour ses voisins, la prospérité de la Suisse est un sujet inépuisable de commentaires, pas forcément élogieux d'ailleurs. Nous qui voyons les choses de l'intérieur, apprécions bien les fragilités de notre pays, les écueils, les atouts à consolider. Très largement dépendante de son commerce international – puisqu'un franc sur deux est gagné à l'étranger – la Suisse doit naviguer en tenant compte de ses voisins, de ses partenaires commerciaux ainsi que de la tectonique de la politique internationale. Comme nous le détaillerons plus loin, un certain nombre d'enjeux seront traités pendant la prochaine législature, qu'il s'agisse des retraites ou de la politique climatique.

Les sujets sont complexes et personne ne détient de solution miracle à nos problèmes actuels ou prévisibles. Toutefois, il est bon de se souvenir, au moment de glisser son bulletin dans l'urne, que la vitalité du tissu économique est une condition indispensable à la transformation qualitative de notre cadre de vie. Sans entreprises prospères, pas de recettes fiscales et pas de bien-être collectif. Comme l'imaginait Churchill, « certains considèrent l'entreprise privée comme un tigre prédateur devant être abattu. D'autres, comme une vache à traire. Seuls quelques-uns la voient pour ce qu'elle est vraiment : un cheval puissant qui tire le char ».

Dans les débats nationaux, la députation genevoise qui sortira des urnes le 20 octobre prochain devra avant tout être capable de surmonter les clivages partisans pour se concentrer sur la défense des intérêts du canton. Nous sommes convaincus que, pour cela, il faut des femmes et des hommes de terrain, capables de faire entendre la voix des entreprises ; des candidats qui connaissent le monde de l'entreprise.

Je recommande donc particulièrement à vos suffrages les 24 candidats de l'Entente (dont 12 Jeunes) au Conseil national et, parmi ceux-ci, Christian Lüscher, seul sortant, dont l'engagement pour notre économie n'est plus à démontrer.

S'agissant du Conseil des Etats, Genève dispose d'une chance unique d'avoir – enfin – une représentation capable de maîtriser les enjeux économiques et d'en relever les défis. Il est donc indispensable de voter pour le ticket de l'Entente (liste n° 3) : Béatrice Hirsch et Hugues Hiltbold.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

Par ailleurs, GA est tout sauf une entreprise privée qui agirait en dehors du contrôle démocratique. Jugeons plutôt. Le premier niveau de contrôle se situe au niveau fédéral. L'Office Fédéral de l'Aviation Civile (OFAC) et la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) validée par le Conseil fédéral donnent les caudales et les objectifs auxquels doivent se soumettre l'aéroport.

Le Conseil d'Etat agit quant à lui à travers plusieurs vecteurs. Tout d'abord, il est l'interlocuteur privilégié de GA. Annuellement, il reçoit un rapport d'activité de l'aéroport et soumet un rapport au Grand Conseil pour approbation. D'autre part, il conclut tous les cinq ans une convention d'objectifs⁴ qui définit précisément le cadre de la gestion de l'aéroport. Y sont inclus notamment des objectifs concernant la collaboration avec les communes, les horaires d'exploitation, la gestion des nuisances et du bruit, le développement durable, l'accessibilité terrestre de l'aéroport, l'environnement social et les investissements. La liste n'est pas exhaustive, mais elle est évocatrice de l'étendue de cette convention.

© Genève Aéroport



La Direction de l'aéroport de Genève, quant à elle, est coiffée par un Conseil d'administration de 21 membres composé de personnes de diverses provenances : les sept partis du Grand Conseil ont un représentant, le Conseil d'Etat en a six, les communes voisines deux, auxquels on doit ajouter deux représentants de la Suisse occidentale, un des départements français limitrophes et trois du personnel. Personne n'est oublié ; chacun peut faire valoir son point de vue.

À la lecture des contraintes auxquelles est déjà soumis Genève Aéroport, on imagine facilement que ce n'est pas en rajoutant un intervenant – qui plus est un acteur aussi imprévisible que le Grand Conseil – que l'on améliorera la situation.

Contreprojet: un trait d'union

Le contreprojet à l'IN 163 construit sur la situation existante en agissant sur deux axes : la continuité institutionnelle et l'équilibre entre les contraintes économiques, sociales et environnementales. En maintenant la dépendance de l'aéroport vis-à-vis du Conseil d'Etat, le

contreprojet arrime GA à un interlocuteur qui vit au même rythme que lui. Ceci permet ainsi d'espérer qu'un dialogue continu puisse être entretenu et que les ajustements liés à la gestion d'une entreprise d'une telle importance soient pris au rythme nécessaire.

L'équilibre proposé par les auteurs du contreprojet repose sur un axiome simple : le développement durable repose à la fois sur les aspects écologiques, sociaux et économiques. C'est en harmonisant ces trois domaines que l'on peut construire un futur à long terme. Un aéroport qui n'aurait plus assez de clients parce qu'il aurait privilégié uniquement les impératifs écologiques et sociaux, ne remplirait plus sa mission de desserte aérienne. D'autre part, il obérerait durablement ses chances de survie.

Voter utile

Le choix de ce scrutin est donc soit de compliquer la tâche de l'aéroport pour lui faire accomplir des missions qu'il assure déjà, soit de bâtir sur l'existant. Il convient de rappeler que les priorités de GA vont déjà aujourd'hui vers la diminution de son empreinte écologique et sonore, à égalité avec sa santé économique et sa responsabilité sociale.

Compte tenu enfin de l'importance de la desserte aéronautique pour la Genève internationale et pour les entreprises de la région, il s'agit de faire attention à ce que les changements qu'on apporte à la gouvernance de l'aéroport ne soient pas trop sources de bouleversements, de peur de déséquilibrer un système complexe.

En conséquence, la CCIG appelle à voter NON à l'IN163 et OUI au contreprojet (voir aussi en p.4). ■

⁴ <https://www.ge.ch/document/convention-objectifs-entre-republique-canton-geneve-aeroport-international-geneve>

REMI(COM)

« Il n'est jamais trop tôt pour préparer sa retraite! »

LE SPÉCIALISTE
EN TRANSMISSION
D'ENTREPRISES

- » Evaluation de votre entreprise
- » Accompagnement
- » Confidentialité



VOTATION DU 24 NOVEMBRE 2019

Objets cantonaux: un menu à nouveau copieux

Initiative populaire 162 « Construisons des logements pour toutes et tous: Une priorité en période de pénurie! »



Avec cette initiative, la gauche et les Verts demandent que, lorsque le taux de logements vacants est inférieur à 2 %, tous les futurs déclassements de terrains destinés à accueillir des logements se fassent en direction de la zone de développement. Cette initiative limite inutilement la marge de manœuvre du

Conseil d'Etat, d'autant que la pratique genevoise est depuis des décennies de privilégier les déclassements en zone de développement. Les cas de déclassements en zone ordinaire sont exceptionnels et ne concernent que des situations particulières. **La CCIG recommande de la rejeter.**

Initiative populaire 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève – Reprenons en main notre aéroport »



L'initiative vise à ôter à l'Aéroport international de Genève son autonomie pour en faire un établissement de droit public, soumis à l'autorité du Grand Conseil et non plus du Conseil d'Etat. Elle a aussi pour but que les objectifs de développement

durable deviennent prioritaires sur ceux de la gestion de l'aéroport. L'initiative apporte des réponses inadéquates aux préoccupations qu'un aéroport à caractère urbain peut causer. **La CCIG recommande le NON.** Voir aussi en pages 1 et 2.

Loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (Contreprojet à l'IN 163) (A 2 00 – 12435), du 28 février 2019



Le contreprojet reprend les préoccupations de l'initiative, tout en confirmant le caractère autonome de l'établissement. Il rappelle le cadre fédéral à respecter et reprend les objectifs de limitation des nuisances et de rapport aux autorités contenus dans l'IN 163. Il construit sur la situation existante en agissant sur deux axes: la continuité institutionnelle et l'équilibre entre les contraintes économiques,

sociales et environnementales. Compte tenu enfin de l'importance de la desserte aéronautique pour la Genève internationale et pour les entreprises de la région, il s'agit de faire attention à ce que les changements qu'on apporte à la gouvernance de l'aéroport ne soient pas trop sources de bouleversements, de peur de déséquilibrer un système complexe. **La CCIG recommande de voter OUI.**

Question subsidiaire: Si l'initiative populaire (IN) 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève – Reprenons en main notre aéroport » et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence? : CONTRE-PROJET



Initiative populaire 164 « Pour un meilleur contrôle de l'expérimentation animale »



L'initiative propose l'adoption d'une loi cantonale dont l'objectif serait de permettre un meilleur contrôle de l'expérimentation animale. Pour atteindre cet objectif, le texte demande en particulier l'octroi d'un droit de recours pour un candidat à la commission cantonale pour les expériences sur les animaux dont la candidature n'a pas été retenue et qui n'a donc pas été nommé. La commission cantonale genevoise pour les expériences sur les animaux est la seule commission cantonale

suisse qui compte en son sein une majorité de représentants sensibles à la cause animale. Elle est indépendante de l'autorité et son fonctionnement, démocratique, répond aux dispositions légales tant fédérales que cantonales. L'initiative n'améliorerait en rien le contrôle de l'expérimentation animale, mais elle conduirait à un fort ralentissement du système voulu par le droit fédéral et du traitement des dossiers. **La CCIG recommande de rejeter cette initiative.**

Loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (Pour une limitation drastique des produits phytosanitaires à Genève) (A 2 00 - 12204), du 7 juin 2019



Ce projet de loi constitutionnel demande que l'Etat prenne des mesures afin de réduire les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. Il encourage le développement de méthodes alternatives permettant d'en limiter l'usage,

notamment par un soutien économique ou technique.

La question des restrictions quant à l'utilisation des produits phytosanitaires est largement décrite dans le droit fédéral. Ces restrictions font

l'objet de révisions régulières reflétant l'évolution des connaissances. La législation fédérale est suffisante. **Une inscription dans la constitution genevoise ne se justifie pas et la CCIG recommande donc de voter NON.**

Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex (création d'une zone de développement 3 affectée à des activités administratives et commerciales, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public, d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et à des constructions et installations sportives et d'une zone de verdure, au lieu-dit « Pré-du-Stand ») (12293), du 24 janvier 2019



Le déclassement de ces 12 hectares de terre agricole, qui appartiennent à une hoirie privée, permettra de construire sur cette zone les terrains du Servette FC, qui doit

quitter la zone qu'il occupe actuellement à Balexert et qui est destinée à accueillir le nouveau cycle d'orientation du Renard. Sur les terrains qui seront récupérés sur

la presqu'île d'Aire, à Vernier, des logements pourront être construits. **La CCIG recommande d'accepter cette loi.**

Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Genève – section Petit-Saconnex (création d'une zone de développement 3 au lieu-dit « Les Crêts ») (12316), du 25 janvier 2019



Le projet prévoit de revoir l'affectation du centre du Petit-Saconnex. La densification de ce périmètre, au sein de secteurs déjà bâtis, contribue à une utilisation optimale des zones à bâtir et du sol. Le projet prévoit la création d'une zone

de développement 3 d'une superficie d'environ 16 340 m² sur les parcelles situées entre le chemin Moïse-Duboule, le chemin de la Tourelle, le chemin des Crêts et la place du Petit-Saconnex. La zone de développement 3 permettra à

terme de réaliser environ 200 logements dans un quartier bien desservi par les transports collectifs et situé à proximité immédiate d'infrastructures scolaires, commerciales et sportives. **La CCIG recommande le OUI.**

Votation sur la délibération du Conseil municipal de la commune de Genthod, du 26 février 2019, ouvrant un crédit de 3 540 000 francs destiné à l'acquisition des bâtiments, sis sur la parcelle n° 884, située route du Creux-de-Genthod n° 21, 23, 25, 27, 31, 35 et 39



Les droits de superficie octroyés par la commune en 1969 aux habitants de sept chalets et cabanons du bord de l'eau ont pris fin en mars et avril 2019. Les autorités communales ont

décidé de ne pas renouveler ces servitudes pour maîtriser le bâti et le patrimoine de la commune et potentiellement aménager ce lieu considéré comme exceptionnel. Le montant de

l'indemnité à verser aux anciens superficiaires pour récupérer leur maison, fixé à 3,54 millions, a été combattu par référendum. **La CCIG ne prend pas position sur cet objet.**

“ Nous savons que la RSE est importante pour les jeunes générations: nous devons être actifs dans ces domaines-là pour être attractifs en tant qu'employeur. ”

ANNE-MARIE GISLER,
RESPONSABLE JURIDIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
CHEZ MIGROS GENÈVE ET PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
INTERNE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17^e Événement économique
MARDI 29 OCTOBRE

ccig

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL NATIONAL



Les enjeux des élections fédérales

Le 20 octobre, les jeux seront faits. Les Suisses auront élu leurs représentants au Parlement fédéral, dont les décisions influenceront les conditions dans lesquelles les entreprises évolueront ces prochaines années. Pour sensibiliser les candidats aux enjeux de la politique économique et dialoguer, la CCIG, la Fédération des entreprises romandes Genève et economiesuisse ont rencontré les candidats genevois aux Chambres fédérales. Voici en résumé les dossiers importants pour l'économie genevoise qui marqueront la prochaine législature.

Place financière

Les banques en Suisse sont confrontées à de nombreux défis : les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, les discussions sur les relations avec l'Union européenne et le refus de cette dernière de prolonger la reconnaissance de l'équivalence boursière de la Suisse, la numérisation ou la taxe numérique que prévoit d'introduire l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

À fin 2018, on comptait en Suisse 248 banques, occupant plus de 90 000 employés. Les actifs sous gestion totalisent CHF 6 943,5 milliards et, dans le domaine de la gestion de fortune transfrontalière pour les clients privés, la Suisse détient une part de marché de 26,6 %, ce qui en fait le leader mondial.

La place financière genevoise génère, quant à elle, plus de 35 600 emplois et contribue à hauteur de 12 % au produit intérieur brut du canton. Genève occupe le premier rang mondial du financement du négoce, un secteur traditionnel s'il en est. Mais le

canton se distingue aussi comme le laboratoire de la finance durable, un domaine d'activité à fort potentiel de croissance. C'est dire s'il est fondamental que les élus genevois à Berne apportent un soutien ferme et déterminé à un secteur qui évolue dans un environnement économique exigeant, marqué par les incertitudes politiques, les restrictions à l'accès au marché et la mutation rapide des structures de marché.

« LE CANTON SE DISTINGUE COMME LE LABORATOIRE DE LA FINANCE DURABLE. C'EST DIRE S'IL EST FONDAMENTAL QUE LES ÉLUS GENEVOIS À BERNE APPORTENT UN SOUTIEN FERME ET DÉTERMINÉ À CE SECTEUR. »

Infrastructures

L'économie genevoise doit pouvoir compter sur des infrastructures qui répondent à la demande des usagers, en particulier dans le domaine des transports. Depuis plusieurs années, la Confédération a entrepris de rééquilibrer ses priorités en faveur de l'axe Est-Ouest du pays. Un effort indispensable quand on sait que c'est sur cet axe, et en particulier sur l'Arc lémanique, que se situent les agglomérations les plus dynamiques. Qu'il s'agisse du rail ou de la route, les infrastructures doivent être adaptées lorsque cela fait du sens sur le plan économique. Pour Genève, cela signifie que ses futurs parlementaires fédéraux devront aussi défendre les intérêts locaux, dans le cadre du Projet d'agglomération 4 et dans le cadre des prochains programmes de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire et des routes : on pense évidemment à l'inscription de la Traversée du lac dans l'arrêté des routes nationales.

Retraites

Pilier de notre système social, les retraites devront être réformées. La Suisse a la chance de bénéficier d'une assurance vieillesse performante, qui assure un niveau de rente adapté à sa population. Durant les premières décennies, les réformes ont permis d'étoffer le dispositif et d'abaisser par deux fois l'âge de la retraite des femmes, qui était de 65 ans à la création du système en 1948. Mais la démographie évoluant et entraînant un vieillissement de la population, il a ensuite fallu prendre d'autres mesures, moins agréables. Lors de la 10^e révision de l'AVS en 1997, l'âge de la retraite des femmes a été progressivement augmenté à 64 ans. Depuis, toutes les tentatives de réforme ont échoué, au Parlement comme devant le peuple. Ces rejets n'en rendent pas moins nécessaire une réforme car, pendant ce temps, le vieillissement démographique progresse et le besoin de financement du système de retraite s'accroît. Depuis 2014, l'AVS connaît un retournement de situation, puisque les cotisations des assurés ne suffisent plus à assurer le financement des rentes. Le taux légal de couverture de 100 % n'est plus respecté et c'est un milliard qui a manqué en 2018 pour financer les 44 milliards de prestations. Cet état de fait conduit à un épuisement du fonds AVS, que l'acceptation de RFFA ne permet de soulager que partiellement. Une réforme plus profonde du système est indispensable si l'on veut éviter la faillite du système.

Marché du travail

Dans le domaine du marché du travail, les signaux sont bons. Mais bien que les entreprises suisses soient génératrices d'emploi, elles ne trouvent pas toujours la main-d'œuvre

adéquate et en suffisance dans le marché intérieur. En dépit de l'obligation d'annoncer les postes vacants, les difficultés de recrutement persistent. On constate en effet parfois un décalage entre les compétences offertes par la main-d'œuvre indigène et les besoins des entreprises, plus particulièrement dans les métiers techniques, scientifiques et informatiques. Dans ce contexte, la formation revêt une importance cruciale et il est indispensable d'inverser cette tendance. Il faut donc former davantage dans les domaines pourvoyeurs d'emplois, mais aussi maintenir l'ouverture du marché du travail car la main-d'œuvre étrangère est nécessaire, en complément à la main-d'œuvre locale. Cela est encore plus vrai à Genève, qui offre 380 000 emplois pour une population résidente active de 240 000 personnes. Faute de quoi la croissance reculera, et avec elle les recettes fiscales, les prestations à la population que ces recettes financent et in fine le niveau de vie des habitants suisses et genevois.

« PARMIS LES NOMBREUX DOSSIERS CHAUDS QUI ATTENDENT LES FUTURS PARLEMENTAIRES, CELUI DES RELATIONS AVEC L'UE SERA CARRÉMENT BRÛLANT. »

Relations avec l'Union européenne

Parmi les nombreux dossiers chauds qui attendent les futurs parlementaires, celui des relations avec l'Union européenne sera carrément brûlant. Il s'agira tout d'abord de voter sur l'initiative de l'UDC visant à supprimer l'accord sur la libre-circulation des personnes. Dans une telle éventualité, les six autres accords bilatéraux 1 tomberont, car ils sont indissociablement liés entre eux. Le principal pilier des relations de la Suisse avec l'UE

serait ainsi pulvérisé et l'on voit mal ce que l'on pourrait rebâtir sur ces ruines. En parallèle, il faudra s'occuper de l'accord-cadre, qui suscite bien des interrogations. Longuement négocié, il a abouti à un résultat équilibré, qui améliore et consolide les relations bilatérales entre la Suisse et ses voisins. Il fixe notamment des règles claires pour adapter les accords aux évolutions législatives européennes et régler d'éventuels différends. La Suisse a obtenu des concessions de taille, en particulier sur le fait que l'accord-cadre ne portera que sur les cinq accords réglant l'accès au marché européen.

Politique climatique

Dans le domaine sensible de la politique climatique, les enjeux seront importants. La Suisse est en train d'adapter sa politique en révisant la loi sur le CO₂. Il s'agit de trouver un équilibre entre des ambitions élevées et les possibilités des citoyens et des entreprises. Pour ces dernières, trois mesures permettraient de multiplier par 1,5 – voire 2 – les réductions d'émissions attendues par la Confédération. La première mesure est de permettre à toutes les entreprises qui le souhaitent de conclure un engagement de réduction des émissions. Si elles atteignent l'objectif, la taxe sur le CO₂ leur est remboursée. Ce système fonctionne déjà très bien, mais est réservé à très peu d'entreprise. En second lieu, il faut maintenir la taxe au niveau actuel, qui est déjà pratiquement le plus élevé du monde. L'augmenter ne ferait qu'augmenter les coûts, sans stimuler les réductions d'émission. Enfin, il s'agit d'introduire plus d'incitations dans la loi. La Suisse apporterait ainsi une contribution efficace à l'effort global contre le changement climatique. ■

La banque pour qui
la taille ne compte pas.

Nos connaissances des besoins des entreprises n'ont d'égal que notre expertise bancaire. Profitez de nos services bancaires pour les entreprises de toutes tailles. Venez nous rendre visite sur banquemigros.ch/clientele-entreprises.

BANQUEMIGROS

Comptez sur nous.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL NATIONAL



De quels candidats la CCIG est-elle la plus proche ?

Pour ces élections au Conseil national et au Conseil des Etats, la CCIG a décidé d'utiliser **smartvote**, plate-forme en ligne d'aide au vote, pour définir son

profil en matière de politique fédérale et le comparer à celui de l'ensemble des candidats qui auront répondu au questionnaire smartvote.

Il est ainsi possible de comparer le profil politique des candidats à celui de la CCIG et de voir quels sont ceux qui sont le plus proche de ses positions. ■

smartvote

Pour aller voir le profil des candidats : <https://ccig.smartvote.ch/fr/>



UNE COLLABORATRICE DE LA CCIG À BERNE

Julie Udry, une juriste passionnée par la politique

En charge du dossier fiscal et juriste à la CCIG depuis plus d'un an, je m'engage pour défendre l'économie genevoise. Le maintien, mais aussi une amélioration des conditions cadre, sont essentiels pour assurer une place économique forte, créatrice d'emplois et propice à la création d'entreprises.

Ainsi plusieurs thèmes me tiennent particulièrement à cœur, et notamment la fiscalité (cela va sans dire !), tout comme la surcharge administrative que rencontrent les entreprises, le soutien au commerce de proximité et à l'agriculture locale.

Grande défenseuse de l'économie durable, je pense sincèrement que les entreprises sont à même d'amener les solutions qui permettent de concilier croissance économique, justice sociale et préservation des ressources.

En ce sens, il faut un soutien fort à la R&D et à l'émergence de start-up. Car bon nombre des solutions aux problèmes actuels, notamment climatiques, viendront de l'innovation.

La flexibilisation de l'âge de la retraite avec des incitatifs fiscaux, la signature d'un accord-cadre avec

Julie Udry est candidate au Conseil national sur la liste JDC (Jeunes PDC)



L'Europe ainsi que la digitalisation sont des thèmes urgents nécessitant de nouvelles approches et réflexions.

Juriste dans l'âme, je ne peux cacher ma passion pour les lois et les règles. Mon adage favori est celui qui dit que trop de réglementation tue la réglementation et il est nécessaire de trouver un juste milieu entre une absence complète de règles et une inflation des réglementations et normes en tout genre. C'est donc avec ferveur que je défendrai l'abolition d'une règle pour toute création d'une nouvelle. ■

“

Depuis une petite décennie, il y a toujours plus de personnes qui veulent créer des entreprises correspondant à leurs valeurs et ayant un impact positif d'un point de vue social ou environnemental.

DAVID NARR, DIRECTEUR DE GENILEM

17^e Événement économique

MARDI 29 OCTOBRE



FINANCES

Le marché des changes en toute simplicité

Comment se prémunir face aux risques de fluctuations du cours de change ? La Banque Cantonale de Genève (BCGE) propose aux entreprises des solutions innovantes, mais pas toujours bien connues.

À Genève, où l'économie est tournée vers l'extérieur, les entreprises qui exportent ou importent sont nombreuses. Mais savent-elles toutes les possibilités opérationnelles dont elles disposent avec le Forex (ou marché des changes) ? À ce titre, la BCGE a une belle carte à jouer, avec sa salle des marchés et sa plateforme *ForXchange by BCGE*. Comme l'établissement genevois ne dépend d'aucune structure faïtière, elle jouit d'une liberté appréciable sur ce type de services.

« L'objectif dans la prise de décision est d'abord de garantir sa trésorerie de base, donc son cours comptable budgété dans les différentes devises, en se couvrant contre des risques évidents de fluctuations, indique Renato Tondina, responsable clientèle changes à la BCGE. C'est là, la difficulté : il faut trouver un équilibre entre socle de sécurité et aplomb, car l'immobilisme paie rarement ». Certains prévoient ou attendent le dernier moment avant de décider, d'autres préfèrent le risque. Evidemment, une caisse de pension ne raisonnera pas comme une industrie, ou une entreprise commerciale.

La période entre septembre et novembre se révèle cruciale, car c'est là que se préparent les budgets annuels. Dès la mi-septembre cette année, les impulsions successives des banques centrales donneront déjà le ton. « On se trouve dans un contexte

international tourmenté, la gestion des cours doit être pointue », explique Renato Tondina. Le but est de toujours chercher une valorisation par une couverture adéquate, y compris en période de taux négatifs. Et dans ce cas, pourquoi ne pas faire appel directement à l'expert-métier, pour les produits optionnels par exemple. « Quand un entrepreneur assure son propre véhicule neuf, il prend souvent une casco complète et ne se contente pas de la RC, pourquoi procéderait-il différemment ici ? », remarque Renato Tondina. Quel que soit le profil de l'opérateur, il doit se rappeler que « degré de liberté et aversion au risque ont des coûts d'assurance qui vont de pair ».

Une modularité en temps réel

Mais revenons sur le *ForXchange by BCGE*. Cette plateforme online, simple et modulable, permet d'exécuter des opérations au comptant, ou avec échéance différée, ainsi que des swaps (échange de liquidités). Complémentaire au contact direct avec le Desk Changes, elle permet également de gérer l'évolution du risque de cours. Avec cette application en temps réel, il est possible d'opérer 24 h sur 24, six jours sur sept.

En tant que chef de la Salle des Marchés de la BCGE, Pierre Sauvagnat chapeaute une équipe chargée de gérer les flux de trésorerie, de changes, des marchés boursiers, ainsi que la gestion du bilan. Avec son savoir-faire et avec des instruments sophistiqués, la salle réalise de belles valorisations sur des marchés difficiles. Elle développe des activités complémentaires et reconnues comme investisseur en Private Equity ou comme Agent Payeur pour des Fonds étrangers. ■

PALAIS CREATIONS

TRAITEUR DES GRANDS EVENEMENTS



“FAIRE POUR VOUS LES CHOSES EN GRAND”

Événements d'entreprise
Inaugurations
Lancements de produits
Cocktails
Banquets

Palais Créations SA
CP 112
1218 Le Grand-Saconnex
T. +41 (0)22 761 15 80
INFO@PALAISCREATIONS.CH
WWW.PALAISCREATIONS.CH

COMMERCE INTERNATIONAL

Renforcer le libre-échange de la Suisse

C'est un accord historique qui a été conclu fin août dernier entre l'AELE, dont fait partie la Suisse, et le Mercosur, marché commun regroupant des économies fortes de l'Amérique du Sud (dont le Brésil et l'Argentine).

Cet accord de libre-échange, qui doit encore être ratifié par chacun des Etats concernés, Berne le négocie depuis juin 2017. En réaction, la faitière *economiesuisse* estime que cet accord « revêt une grande importance pour l'économie nationale, car elle supprime des obstacles

au commerce pour ses entreprises et évite des désavantages concurrentiels de taille par rapport aux concurrents de l'UE ».

Le Mercosur représente 260 millions de consommateurs qui intéressent vivement les industriels helvétiques, au contraire des paysans, qui redoutent ces concurrents agricoles. Ce traité commercial doit permettre à l'industrie des machines et aux services helvétiques d'exporter plus facilement, mais aussi aux autres Etats d'ache-miner leurs produits en Suisse.

L'Association européenne de libre-échange (AELE), elle, constitue le 9^e acteur commercial mondial. Née en 1960, elle a exporté l'an dernier pour 310 milliards et importé pour 255 milliards d'euros. La seule UE absorbe 62 % des biens et services produits par l'AELE.

Pour rappel, l'Union européenne et le Mercosur ont conclu début juillet un accord commercial négocié depuis 20 ans. Le temps presse donc pour la Suisse, si elle veut ne pas perdre de marchés d'exportation. ■

La CCIG, partenaire des exportations genevoises



Intermédiaire neutre entre l'administration douanière et les entreprises privées, la CCIG – comme les Chambres de commerce de tout le pays – est chargée de certifier l'origine et la traçabilité des produits exportés dans le monde. Elle renseigne les exportateurs sur les formalités exigées et documents requis. On recense trois catégories :

Certificats d'origine

Ces documents sont délivrés par la CCIG dans un délai de 24 heures (jours ouvrables). Par la suite, ils sont utilisés par les administrations douanières pour connaître l'origine d'un produit, calculer les droits de douane applicables dans certains pays ou des procédures de demandes de crédits. Cette démarche peut également se faire par voie électronique (www.certify.ch).

Carnet ATA

Document douanier international unique créé en 1961 à Genève, le carnet ATA permet l'importation temporaire de marchandises sans payer la taxe sur la valeur ajoutée

(TVA) et les droits de douane. Valable un an, il est délivré et accepté dans la plupart des pays du monde. Presque toutes les marchandises sont couvertes, à l'exception des denrées périssables ou destinées à une transformation et réparation.

En tant qu'émettrice, la CCIG assume la fonction de caution auprès des autorités douanières étrangères. Pour se protéger des risques, elle demande au titulaire de fournir une garantie financière. Grâce à un partenariat établi en 2015 avec la compagnie SwissCaution, il est possible d'établir des carnets ATA/CPD sans ce dépôt de garantie. Et, depuis le 1^{er} juillet 2019, le titulaire qui souhaite bénéficier de cette garantie devra régler directement en ligne les frais.

Certificat CITES

Le certificat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) permet d'assurer la conformité à l'exportation d'un produit fait à base animale ou végétale. ■

Au chevet d'une nature en danger



Lors d'une conférence fin août à Genève, les responsables de la

Convention internationale sur le commerce d'espèces sauvages menacées d'extinction (CITES) ont appelé à renforcer les lois en la matière.

Ce rendez-vous, qui se déroule tous les trois ans, s'est tenu durant dix jours à Palexpo avec plus de 2000 participants. Il survient quelques mois après la publication d'un rapport de l'ONU annonçant qu'un million d'espèces étaient menacées de disparaître. Mais aussi après l'annonce par le gouvernement américain d'assouplir la loi protégeant les espèces menacées. Les 183 parties à la CITES se sont penchées sur 56 propositions visant à modifier le degré de protection accordé aux animaux et plantes sauvages menacés. Le conseiller fédéral Alain Berset a mis en garde contre le braconnage et le commerce illégal des animaux et des plantes. Il



Des délégués du monde entier sont venus à Palexpo pour la 18^e Conférence CITES.

a réclamé des réponses « fermes et urgentes » pour assurer la biodiversité sur la planète. Les délégués ont notamment reconnu pour la première fois que le commerce de peau de girafes constituait une menace pour la survie de l'espèce. Leur population en Afrique a décliné de 40 % ces trois dernières décennies.

La CITES, signée à Washington en 1973, est un accord international

entre Etats qui confère une protection à plus de 35 000 espèces sauvages. Elle dispose d'un mécanisme qui lui permet d'imposer des sanctions aux pays non respectueux des règles du commerce international. La Suisse est étroitement liée à ce traité : elle en est la dépositaire et accueille son secrétariat à Genève. Dans le canton, c'est la CCIG qui est habilitée à délivrer les certificats CITES (voir ci-contre). ■

Pour voir le mode d'emploi en vidéo de la nouvelle procédure SwissCaution pour les carnets ATA/CPD : <https://l.ead.me/bbEfyg>



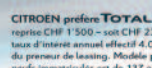
Comfort class
SUV.



NOUVEAU SUV
CITROËN C5 AIRCROSS

Suspensions avec Butées
Hydrauliques Progressives®
3 sièges arrière indépendants
et de même largeur
20 aides à la conduite

DÈS
CHF 209.-
PAR MOIS



CITROËN préfère TOTAL. Offres valables sur véhicules vendus du 01.01. au 28.02.2019. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant. Prix de vente conseillés incluant TVA. Nouveau Citroën C5 Aircross SUV PureTech 130 565 BVM6 Live, prix de vente CHF 26 400.-, prime cash CHF 1 000.-, Prime de reprise CHF 1 500.-, coût CIF 23 900.-, consommation mixte 5,3 l/100 km, émissions de CO₂ 121 g/km. Émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 28 g/km, catégorie de consommation de carburant D. Leasing à 9 %, durée 69 mois. Mensualité CHF 209.- TVA incluse, CHF 7 170.- support, valeur résiduelle CHF 9 338.-, taux d'intérêt effectif 4,02 %. Kilométrage annuel 10 000 km. Offre seulement en relation avec une assurance GAP. Assurance casco complète obligatoire non comprise. Conditions de leasing sous réserve d'acceptation par PSA Finance Suisse SA Schönen. La conclusion d'un contrat de leasing est irréversible et elle entraîne le surendossement du preneur de leasing. Modèle présentée avec option. Nouveau Citroën C5 Aircross SUV PureTech 130 565 BVM6 Shine, prix catalogue CHF 36 320.-, mixte 5,2 l/100 km, CO₂ 119 g/km, catégorie D. Émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 27 g/km. La valeur moyenne des émissions de CO₂ de tous les véhicules neufs immatriculés est de 137 g/km pour l'année 2019.

PSA
RETAIL

PSA Retail (Suisse) SA - Succursale de Genève
Route des Acacias 27
1211 Genève 26
Tel. 022 308.03.53, www.citroen-geneve.ch

MARCHÉ DU VIN

La Mercuriale : connaître la réalité pour piloter son avenir

La vitiviniculture est un secteur économique comme un autre, qui mérite donc d'être doté d'un outil d'analyse du marché performant. L'Observatoire suisse du marché des vins en a créé un : la Mercuriale. Plongée dans un monde plus technique qu'il n'y paraît...

Mise en place en 2017 par l'Observatoire suisse du marché des vins (OSMV), la Mercuriale a pour but de récolter, agréger, analyser, puis commenter les données recueillies auprès des producteurs et encaveurs qui ont choisi de participer à la collecte de données. L'objectif consiste à mettre à disposition des acteurs de la branche, des informations concernant les prix courants des différents types de vins suisses. Elle commence à se développer dans l'ensemble de la Suisse. Les vignerons et encaveurs s'inscrivent gratuitement; ils communiquent ensuite leurs données de vente par canal de distribution (vente directe, grossiste, restauration, exportation) et par qualité (litre,

Le marché des vins genevois

En 2018, une baisse générale du volume des ventes en grande distribution a été enregistrée (-1.9%) dans le panel Nielsen (données de Coop, Denner, Manor, Globus, Spar et Volg), tandis que les prix étaient en légère augmentation. Une hausse tant des quantités que des prix a toutefois été enregistrée pour les rosés AOC, qui demeurent la principale production genevoise, ceci bien que le prix moyen des rosés Genève AOC soit le plus bas des six régions viticoles AOC suisses. Enfin, une baisse du chiffre d'affaires pour les blancs AOC et les rouges AOC était constatée (voir tableau ci-contre).

vrac, bouteille). Cette Mercuriale fournit une vision globale du marché par canaux de distribution et par qualités de bouteille, à la différence des bases de données déjà existantes. Elle permet ensuite à l'OSMV de disposer d'informations supplémentaires pour répondre aux attentes des acteurs de la branche. La collecte des données étant effectuée par le biais d'un mandataire externe, elles sont anonymisées et leur confidentialité assurée. L'OSMV, lui, ne possède que des données agrégées.

Appel aux vignerons genevois!

À Genève, plusieurs rencontres avec les producteurs, organisées en colla-

boration avec l'Interprofession du vignoble et des vins de Genève, ont permis d'inclure de nouveaux participants. Il n'empêche que plus nombreux seront les producteurs et encaveurs contribuant à la collecte de données, plus fins seront les résultats. Il en va d'ailleurs de l'intérêt individuel de chacun: « la Mercuriale permet à un vigneron donné de constater si ses prix, pour chaque type de vin et canal de dis-

Meilleures ventes de vins (75 c.)	Nbre de bouteilles 2018	Variation de ventes 17-18	Part de marché	Prix 2018	Variation stock 17-18 (couleur)	Elasticité prix
1. Rosé de Gamay	350 000	- 1.8%	45.1%	6.34	1.7%	-3.8
2. Assemblages blancs	98 000	6.3%	12.7%	10.78	-3.0%	-3.0
3. Chasselas	68 000	- 2.6%	8.7%	7.95	-3.0%	-1.9
4. Gamay	61 000	- 6.8%	7.9%	7.76	7.9%	-3.1
5. Assemblages rouges	59 000	-17.2%	7.6%	13.60	7.9%	-1.4
6. Assemblages rosés	28 000	40.2%	3.7%	10.12	1.7%	-5.9
7. Chardonnay	20 000	-10.8%	2.6%	11.90	-3.0%	-3.2
8. Oeil-de-Perdrix	18 000	49.2%	2.3%	8.48	1.7%	-4.7
9. Pinot noir	16 000	-10.5%	2.1%	12.02	7.9%	-2.8
10. Gamaret	13 000	- 7.4%	1.6%	10.88	7.9%	-3.0
11. Pinot blanc	10 000	-19.7%	1.3%	12.14	-3.0%	-2.3
12. Aligoté	7 000	9.4%	0.9%	11.43	-3.0%	-4.1
Total meilleures ventes	748 000	- 1.6%	96.5%			
Total vins Genève AOC	775 000	- 1.9%	100%			

Prix moyen qualité bouteille AOC

tribution, correspond aux attentes du marché. Il s'agit donc d'un outil de gestion commerciale crucial » précise Alexandre Mondoux, responsable de l'OSMV. ■

Pour participer à la mercuriale, il suffit d'écrire un e-mail à mercuriale@dynaxis.ch, qui fournira toutes les informations utiles à l'adhésion de nouveaux membres.

Une mercuriale, c'est quoi ?

Si ce mot tiré du latin (mercurialis, d'après Mercurii dies, mercredi, jour de Mercure, dieu du commerce) peut désigner une herbacée ou – autrefois – une assemblée du parlement à Paris, c'est ici de sa définition en tant que « Registres où les maires des communes constatent le prix des grains, foin et autres denrées semblables dans les marchés » (Littre) que l'on parle.

L'OSMV, c'est quoi ?



Alexandre Mondoux, responsable de l'OSMV, et Bastien Christinet

L'Observatoire suisse du marché des vins (OSMV) est né en 2014 à la Haute école de Changins. Les efforts communs de l'interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS) et de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ont permis de constituer un pôle de compétences sur l'économie viti-vinicole. L'Observatoire devient en 2017 « Centre de compétences national dans le domaine de l'économie viticole » de la Haute école de viticulture et d'œnologie de Changins. Il a pour mission de proposer aux professionnels de la vigne et du vin - encaveurs et producteurs de vin et de raisin helvétiques, groupements professionnels de la viticulture et de l'encaveage - un outil d'analyse des marchés fiable et neutre. L'objectif est d'améliorer leur compréhension du marché suisse des vins et, donc, de les aider à piloter le développement de leur entreprise ainsi que la branche vitivinicole suisse.

L'OSMV édite périodiquement des rapports sur le marché suisse des vins rassemblant les données de la grande distribution et de la Mercuriale. En complément de l'« Année viticole suisse » de l'OFAG – bien connue des professionnels – les rapports de l'OSMV établissent des corrélations entre volumes et prix. De même, les données mensuelles pour les ventes en grande distribution qu'il publie sont basées sur les scans effectifs des achats passés aux caisses (sur la base des données Nielsen).

L'Observatoire réalise par ailleurs des études spécifiques, notamment sur mandat externe, portant sur des thèmes tels que les régions de destination du vin ou les déterminants des prix, mandats qui lui permettent de financer en partie ses activités. « Nous nous attachons surtout à conduire des études d'impact économique, telles que des analyses de marché visant à déterminer l'efficacité des promotions, dit Alexandre Mondoux ».

Electricité Vitale Vert
100% écologique 100% locale

Fait ici, pour ici, avec nous.

Plus de 160 projets environnementaux et d'innovation durable financés par les Fonds Vitale de SIG.

FISCALITÉ

Genève doit lier sa nouvelle dynamique fiscale aux besoins des générations futures

D'un côté, la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA). De l'autre, la nécessité de continuer à innover, avec l'impératif de se former tout au long de sa vie. Entre les deux, l'Etat de Genève et l'urgence de réinvestir dans l'emploi local, pour parvenir à une économie régénératrice.

C'en est fini des conditions de prélèvement plus avantageuses à l'égard de certaines multinationales. Les Genevois ont accepté, le 19 mai dernier, la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA), une harmonisation visant à abolir une inégalité de traitement entre les différents acteurs économiques présents sur notre territoire.

Aussi, dès le 1^{er} janvier prochain, les sociétés actives à Genève bénéficieront toutes d'un taux unique de 13,99 %. C'est dire l'engorgement du changement appelé à se matérialiser.

Les PME genevoises, colonne vertébrale de sa prospérité et qui, dans

leur grande majorité, profiteront de cette baisse d'impôts, disposeront de moyens financiers plus importants pour investir dans la créativité et l'emploi. Elles verront leur capacité concurrentielle se renforcer et engendreront de nouvelles recettes fiscales, lesquelles serviront à financer les prestations publiques. La RFFA n'est ni un cadeau aux actionnaires ni un prétexte pour enrichir les chefs d'entreprise, mais un bienfait tangible pour l'ensemble de la population genevoise.

Cette mise en conformité par rapport aux normes internationales actuelles est un investissement dans l'avenir. Pour preuve, Visilab, Kugler Bimétal et Henri Harsch HH SA commencent déjà à dissoudre leurs réserves pour en réinjecter le produit dans leur outil de travail. Idem concernant MSC, Bracco, Pictet & Cie – et un leader du négoce de matières premières –, qui se sont tous ouvertement engagés à créer de nouveaux postes de travail et à renouveler leurs infrastructures de manière significative pour exprimer leur ancrage local.

La RFFA est à la fiscalité genevoise d'antan ce que le numérique est aux modèles d'affaires de jadis : une révolution. Mais vu l'essor grandissant des enjeux liés aux nouvelles technologies, l'avancée fulgurante du progrès doit s'accompagner d'une meilleure coopération entre les pouvoirs publics, les entreprises, les milieux scientifiques et la société civile. Confiant en la possibilité de fédérer davantage les forces vives de Genève, l'Etat a pris l'initiative, en 2017, de positionner le canton en tant que cybercapitale mondiale. En effet, son territoire est le berceau du World Wide Web. Il a la responsabilité de faire honneur à sa tradition d'innovation, en intensifiant les collaborations et l'approche pluridisciplinaire.

Car, pour se distinguer dans ce nouveau siècle, la transparence fiscale à elle seule ne suffira pas. Genève doit également parvenir à maîtriser la vague numérique – tout comme sa transition énergétique –, en renforçant son statut de campus international de l'innovation et en travaillant encore davantage en réseau. ■

“

Si les entreprises décalaient leurs horaires, les problèmes de mobilité à Genève seraient grandement résolus.

CHRISTIAN BRUNIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SIG

17^e Événement économique

MARDI 29 OCTOBRE



L'INNOVATION AU CŒUR

Les scientifiques ont aussi leur hub



Le *Science Innovation Hub*, lancé en avril dernier, émane d'une volonté du décanat de la Faculté des sciences de l'Université de Genève (UNIGE) de créer un pôle scientifique dédié à l'entrepreneuriat.

«Ce hub est d'abord né d'un besoin d'espaces pour des chercheurs de l'Université afin de tester le potentiel commercial de leurs recherches», a expliqué son coordinateur **Julien Levallois**, qui travaille également au bureau de transfert de technologie (UNITEC). Cette structure, créée sous l'impulsion du doyen Jérôme Lacour, sert ainsi de pré-incubateur scientifique pour préparer l'entrée des membres des laboratoires académiques dans des organismes tels que la FONGIT et la fondation Eclison. L'idée n'est pas de créer un doublon, mais d'être complémentaire de ce qui existe déjà. «Il y a une déperdition évidente des forces entre les mondes universitaire et entrepreneurial», relève Julien Levallois. Par commodité, beaucoup de scientifiques finissent par se fondre dans de grandes entreprises, sans avoir pu mener à terme leur propre projet.

Un coup de pouce indispensable

Actuellement, des programmes de biologie, de sciences pharmaceutiques et de physique ont été sélectionnés par le *Science Innovation Hub*. Leur financement se fait par les groupes de recherches ou des partenaires industriels. Support logistique, d'expertise, de coaching et d'accès au réseau des acteurs de l'innovation, ce hub permet aussi de valoriser la recherche universitaire et de mettre en avant les chercheurs.



À gauche, le Prof. Jean-Pierre Wolf et à droite le Dr Vasyl Kilin, physiciens au Département de Physique Appliquée.

Comment Julien Levallois perçoit-il l'innovation ouverte, autant à la mode? «Nous devons rester ouverts, mais avec un cadre strict. Nos innovations internes sont sujettes à brevet, et il faut donc cadrer les processus». Des expertises commerciales, de business ou de propriété intellectuelle sont ainsi proposées aux chercheurs. «Nous donnons six mois renouvelables pour voir si un projet est viable ou non; c'est suffisant pour en connaître le potentiel.»

Il ajoute que «Genève a besoin de pré-incubateurs. La créativité est là; il y a des pointures scientifiques, mais il manque une culture de start-up». Beaucoup de talents sont en effet découragés à force de mener un parcours du combattant sans garantie de lendemain. Alors qu'il est essentiel que les incubateurs du canton comptent dans leurs rangs les forces innovantes locales.

POUR EN SAVOIR PLUS:

contact: sciencehub@unige.ch

30, quai Ernest-Ansermet - 1211 Genève 4 - Tél.: +41 22 379 0867

www.unige.ch/sciences/fr/faculteetcite/science-innovation-hub

SPGINTERCITY
COMMERCIAL PROPERTY ADVISORS

ZIMEYSA | Rue des Moulières 6

Situé au cœur de la ZIMEYSA (Satigny)
11'500 m² de dépôt, divisibles dès 1'500 m²
Halles grande hauteur dès 5.0 m
Locaux sécurisés
Accès de plain-pied
Rampe d'accès chauffée
Disponible dès janvier 2020

SPG Intercity Geneva SA geneva.spgintercity.ch
Anne-Pascale Marchand 022 707 46 06 | anne-pascale.marchand@spgi.ch

À louer

Stockage
grande hauteur
en zone industrielle



IN ASSOCIATION WITH
CUSHMAN & WAKEFIELD

PARTENAIRE



Travail et maternité

Depuis cinq ans, le Groupe Mutuel innove, avec deux infirmières sages-femmes qui assurent le soutien et le suivi de femmes enceintes à leur place de travail. Explications.



Objectif de la démarche d'accompagnement : garder le lien avec la place de travail dans les meilleures conditions.

Parfois confondues, les notions d'incapacité de travail et d'inaptitude au poste de travail se distinguent pourtant l'une de l'autre. Dans leur nature comme dans leurs effets et conséquences – tant pour l'employé que pour l'entreprise et l'assurance. Si l'incapacité de travail se définit comme la perte, totale ou partielle, de la capacité du travailleur à accomplir le travail qui peut raisonnablement être exigé de lui, en raison d'une atteinte quelconque à sa santé, l'inaptitude au poste de travail, elle, consiste en une inadéquation entre l'activité à réaliser ou le poste de travail et l'état de santé de la travailleuse, l'inaptitude étant spécifique au poste ou à la tâche.

Protéger la santé

En Suisse, plus de 85 000 naissances, soit environ 105 000 gros-

ses, sont recensées chaque année. Or, il est démontré que les conditions de travail peuvent avoir un impact sérieux sur la santé de la future mère et sur celle de l'enfant à naître. Dans ce contexte, la Suisse a mis en place des dispositifs juridiques au travers de la loi sur le travail et, depuis 2001, de l'Ordonnance sur la protection de la maternité (OProMa). Ceux-ci visent à protéger la santé des travailleuses enceintes et celle de leurs enfants à naître dès le début de la grossesse et durant la première année de vie de l'enfant.

Dans le cas d'une grossesse, l'adaptation du poste de travail d'une collaboratrice enceinte n'est pas seulement une obligation légale, mais aussi une condition essentielle d'une grossesse au travail réussie. Cela est toutefois souvent difficile à mettre

en œuvre, avec pour conséquence un nombre important d'arrêts de travail avant le terme d'une grossesse. Entre 2009 et 2018, cela a représenté pour le Groupe Mutuel quelque 6,80 % de l'ensemble des prestations d'indemnités journalières versées – ce chiffre pouvant même atteindre dans certaines entreprises jusqu'à 30 % du total.

Il arrive ainsi que des incapacités de travail en lien avec des maternités n'ayant pas de cause pathologique soient pourtant annoncées à l'assureur au titre de la perte de gain maladie.

Une situation win-win

Le réflexe d'un assureur par rapport à ce type de problématique est souvent de renforcer les contrôles. Le Groupe Mutuel a cherché une autre voie, qui ne se contente pas du

statu quo mais ne soit pas de type procédurier. C'est ainsi qu'a été mis en place, depuis 2014, un suivi particulier de femmes enceintes à leur place de travail, par l'engagement de deux infirmières sages-femmes. Objectif de la démarche : intervenir suffisamment tôt pour, le cas échéant, éviter le congé maladie en procédant à d'éventuelles adaptations (d'où la grossesse à risque est évidemment exclue, laquelle continue d'être prise en charge comme il convient). Ce qui permet aux femmes de garder le lien avec leur place de travail dans les meilleures conditions, tout en vivant une grossesse sécurisée et en restant dans le flux de l'emploi.

Infirmière sage-femme du Groupe Mutuel, Nicole Stadtmann met son expérience et son expertise au service de la collaboratrice enceinte. Si l'employée a une capacité de travailler pendant la grossesse, Nicole Stadtmann évalue, en collaboration avec l'employeur et la femme enceinte, ce qui est possible et réalisable, et la place de travail est le plus souvent adaptée selon la loi en

vigueur en Suisse, compte tenu aussi des possibilités de l'employeur. Si l'employeur n'arrive pas à aménager la place de travail, parce que c'est impossible, la loi l'oblige à payer le salaire de la femme enceinte à hauteur de 80 %, que celle-ci travaille ou non. « Mais jusqu'ici, relève Nicole Stadtmann, nous avons toujours réussi à adapter le poste de travail sur la base de la bonne volonté de chacun – soit l'employeur, la femme enceinte, le médecin et l'assureur. » Ce qu'on appelle une situation de win-win. ■

En savoir plus. Dès l'annonce d'une absence, le Groupe Mutuel se charge de toutes les étapes d'instruction et vous libère de toute contrainte. Vous bénéficiez ainsi des mesures adéquates qui favorisent le retour et le maintien au travail des employées en incapacité. Le case management constitue une partie importante du programme Corporate Care.

■ POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.corporatecare.ch

« Un flux positif »

« Les interventions des infirmières sages-femmes permettent de faire une vraie distinction entre incapacité de travail et inaptitude au poste de travail. Les employées enceintes peuvent poursuivre leur travail dans les meilleures conditions. Depuis que nous faisons appel au Groupe Mutuel pour cette prestation, nous sentons clairement une baisse de l'absentéisme et le fait que les femmes enceintes, même à temps partiel, travaillent plus longtemps et se maintiennent dans un flux positif par rapport à leur environnement et poste de travail. »

Nathalie Morel-Favre, directrice RH Groupe Eldora, Rolle

e-services

C'est fou comme quelques clics peuvent améliorer un voyage.

ResaPark • Priority Lane • Salon VIP



Réservation
www.gva.ch/eservices

by GENEVE
AÉROPORT

ÉCONOMIE SUISSE

La Suisse tourne-t-elle rond ? Le débat est lancé

La Suisse romande sera-t-elle sensible aux principes de l'économie circulaire ? En tout cas, le mouvement initié en début d'année à Bâle tente désormais de séduire les entrepreneurs de la région.

Circular economy Switzerland, mouvement initié en février dernier à Bâle, est désormais lancé en terre romande. Il met en relation entreprises, collectivités et société civile avec le concours des milieux de la recherche.

Signe de l'engouement actuel, la conférence organisée le 30 août dernier à Lausanne affichait complet et réunissait une foule de pionniers. « L'approche circulaire apporte une vision holistique, inclusive et pragmatique de l'économie, car elle est dépourvue d'externalités négatives, demandant la contribution de chacun et actionnant des leviers concrets », explique Felix Staehli, cofondateur du mouvement. Pour que ce procédé soit suivi d'intentions, une Charte circule déjà auprès des acteurs intéressés. La fondation Mava, active dans la protection de la nature, lui apporte un soutien financier. Face à l'épuisement rapide des ressources planétaires, elle mise sur un changement de paradigme, y compris en entreprises. Pour cela, un travail entre secteurs publics et privés s'impose.

Des politiciennes déjà convaincues

La municipale lausannoise Verte Natacha Litzistorf l'a scandé clairement : « L'économie circulaire n'est pas l'apanage d'un parti, ni l'affaire de quelques-uns, ni même un outil de bricolage. En revanche, ce bon sens constitue un changement de paradigme ». Selon l'élue écologiste, elle requiert comme conditions cadre une nouvelle gouvernance, un principe de solidarité, d'équité, de complémentarité, de responsabilité sociale, d'évaluation et d'audace.

De son côté, la conseillère d'Etat vaudoise PLR Jacqueline de Quattro a lancé un vibrant appel à la mobilisation et à l'unité, montrant l'intérêt d'allier économie et écologie. « On ne doit plus voir l'environnement comme un bénévolat ou un mécénat, mais en faire un business en soi ! », a fait comprendre la magistrate. À ses yeux, l'innovation dont fait preuve l'arc lémanique peut déboucher sur des solutions avantageuses pour tous.

Créateur de valeurs et d'emplois

L'intervention à Lausanne de Walter Staehli, pionnier de l'économie circulaire, a été écoutée religieusement par l'auditoire. Selon ce directeur de l'Institut de la durée à Genève, « l'industrie linéaire actuelle incite à la consommation unique et remet le coût des déchets à la collectivité.

À l'inverse, la circularité prolonge la durée de vie des produits et les réintègre dans l'environnement ». Mais pour cela, il s'agit d'apporter une valeur ajoutée innovante au processus. C'est non seulement bon pour la nature, mais créateur de valeurs et d'emplois. « Si l'on fait fonctionner une voiture durant

30 ans, image-t-il, on met à contribution tour à tour le fabricant, le fournisseur et le réparateur ». Après la seconde Guerre mondiale, l'économie a misé sur les matériaux synthétiques et non naturels.

L'objectif de l'économie circulaire serait de réinsérer ce que l'homme a créé : une sorte de retour à l'expéditeur (ou au producteur) qui a pu tirer profit d'un bien !

Fonctionnalité et partage

Walter Staehli, prône aussi l'économie de fonctionnalité, à savoir le réemploi de biens usagés : « Le constructeur Honda a commencé sa carrière en transformant un vélo en moto ! » Autre économie encouragée, celle du partage. Là, il s'agit de savoir abandonner la notion de propriété au profit de la transmission de biens : « On peut tout à fait louer son sapin de Noël sans avoir son confort de vie entravé ! ».

Pour rappel, Genève œuvre déjà dans le sens d'une circularité avec la plateforme genie.ch, soutenue par la CCIG : l'Etat organise une coordination entre les PME et industries pour qu'elles bénéficient de services partagés et que les déchets des uns puissent devenir les ressources des autres. ■

RENCONTRE DU MANAGEMENT DURABLE

Parité et durabilité doivent faire bon ménage

L'égalité hommes-femmes est-elle compatible avec le développement durable ? Oui, à en croire la dernière Rencontre du Management Durable (RMD) fin juin. Cette parité a surtout un lien avec le volet social, mais elle en a aussi avec économique, voire environnemental. Mais pour cela, des efforts doivent être entrepris.

Connaissez-vous le « tuyau percé » ? C'est l'image qu'a utilisée Françoise Piron, fondatrice de la fondation Ère3, pour décrire la perte de talents féminins dans les entreprises, alors que les femmes sont nombreuses à être qualifiées et diplômées. Chez l'homme, la période de 30 à 45 ans est celle de l'ascension professionnelle. Pour la femme, c'est celle de la maternité. Celle-ci constitue donc clairement, et malheureusement, un frein à leur carrière professionnelle. Ainsi, un tiers des mères s'arrêtent de travailler au premier enfant et celles qui reprennent par la suite le font souvent à 50 %. Par ailleurs, les femmes de 45 ans qui veulent retravailler ont souvent l'envie, la volonté et la compétence, mais peu d'employeurs les embauchent, en raison d'un coût social plus élevé et d'une remise à niveau peu évidente des compétences.

Deux entreprises pionnières

Deux représentants d'entreprises sont venus témoigner de leurs pratiques en la matière, l'Oréal Suisse

geantes », a précisé Emmanuelle Grosclaude. En plus de l'équité salariale, une manière de favoriser l'intégration de la gent féminine en entreprise est de permettre une meilleure conciliation du couple avec sa vie familiale. Le programme *Flexwork* veut éviter que les femmes n'interrompent leur carrière ou pratiquent un temps partiel « forcé ».

Dans le cas des Rentes Genevoises, aux 170 ans d'expérience, on mise plutôt sur un management pratique. Son directeur général Pierre Zumwald a démontré qu'on pouvait pratiquer une politique égalitaire sans pour autant fixer des quotas contraignants au sein d'une charte. Cette institution dispose de 3 hommes et 3 femmes au conseil d'administration, 4 hommes et 3 femmes à sa direction générale sans mesures particulières. « Le salaire chez nous est strictement basé sur les compétences, se félicite Pierre Zumwald. Et si le personnel n'est pas bien traité, on le paie très cher par la suite ».

Favoriser la parité à tout niveau

En conclusion, il est nécessaire d'œuvrer pour une meilleure parité. En effet, beaucoup de femmes ont un niveau de formation élevé, qui a nécessité un investissement conséquent pour la société. Alors que la Suisse est confrontée au vieillissement démographique, ne pas mieux utiliser leurs compétences constitue un véritable gâchis.

Les entreprises ont un rôle à jouer en mettant sur pied des politiques d'égalité, destinées aussi bien aux hommes qu'aux femmes, permettant de tirer le meilleur parti de la ressource précieuse que constituent les compétences de ces dernières. ■

* Economic Dividends for Gender Equality

Un Événement consacré au développement durable

L'économie circulaire comme la parité font partie de ces nouveaux modèles économiques issus de la réflexion sur la durabilité. Ceux-ci feront l'objet de discussions lors du 17^e Événement économique, le 29 octobre prochain à Palexpo. L'Étude économique qui y sera dévoilée a en effet pour thème le développement durable. Publiée par la CCIG et la BCGE, en collaboration avec l'Ocstat, elle en présentera les nombreux avantages pour les entreprises.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch/ee2019

La CCIG est désormais
aussi sur Instagram



et les Rentes Genevoises. Dans le premier cas, sa directrice des Ressources Humaines, Emmanuelle Grosclaude, a montré combien la marque de cosmétiques a été pionnière dans l'égalité des genres. Elle a notamment instauré un congé-maternité de 16 semaines. L'Oréal Suisse va plus loin encore en passant actuellement la certification *edge**. « Dans notre multinationale, les hommes sont globalement minoritaires, mais ils restent surreprésentés dans les sphères diri-

FINANCES

Genève, plaque tournante de la finance d'impact: Tour d'horizon sur les investissements alignés avec les objectifs du développement durable (ODD)

La finance d'impact, un type d'investissement qui privilégie à la fois les rendements financiers et l'impact social ou environnemental mesurable, est une tendance en pleine croissance dans le monde et à Genève. L'étude annuelle faite par l'organisme Global Impact Investors Network (GIIN) estime qu'en fin d'année 2018, la niche de la finance d'impact représentait 228 milliards USD d'actifs – à peu près le double de l'année précédente.

Genève, avec son unique écosystème d'experts financiers, de PME innovantes et de professionnels du développement, est au centre des réflexions visant à promouvoir cette niche financière et mettre en œuvre les réseaux, les outils financiers et les pépinières d'investissement qui permettront de mettre à l'échelle un secteur prometteur. Au cours des quatre dernières années, un événement organisé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Sommet SDG Finance Geneva, a joué un rôle essentiel pour établir des ponts entre les acteurs de la Genève internationale, l'écosystème genevois de l'innovation et le secteur financier dans toute sa diversité, mettant en lumière le rôle prépondérant que le tissu entrepreneurial et financier joue pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Cette année, le sommet – plus connu sous le nom de SGS Geneva – aura lieu le mercredi 9 octobre (voir encadré ci-contre). Cet événement, qui se déroulera exclusivement sur invitation, réunira 250 participants de haut

niveau représentant un écosystème unique, axé sur la réorientation des flux de capitaux traditionnels vers des investissements alignés sur les ODD. L'ambition est de devenir dès 2020 l'événement de référence pour la finance de développement dans les marchés émergents grâce à des partenaires genevois tels que Alpha-mundi et Symbiotics.

Le SGS Geneva rassemble cette année le secteur financier, la communauté du développement, ainsi qu'une vingtaine d'entrepreneurs de pays émergents qui développent des solutions pour les grands enjeux d'aujourd'hui, qu'ils soient sociaux ou environnementaux, et démontreront tant la rentabilité de leurs entreprises que l'impact qu'ils sont à même de générer à travers leurs activités.

Parmi ce pool d'entrepreneurs, 12 finalistes d'un programme conjoint à l'EPFL, le PNUD, SAP et Orange visant à identifier des licornes dans les pays en développement, présenteront leurs activités portant sur la santé, l'énergie et les services finan-

ciers. Ils sont tous de taille moyenne, avec approximativement 50 employés, un chiffre d'affaires annuel supérieur à 3 millions de dollars et un impact cumulé sur plus de 15 millions de vies grâce aux produits et services qu'ils ont développés.

Le potentiel catalyseur de ces entreprises est important et le SGS Geneva permet de leur donner une visibilité avérée ainsi qu'un accès à un réseau unique pour les soutenir dans leur phase de croissance. C'est la force de l'écosystème genevois, unique en ce sens qu'ils rassemblent les organisations internationales, le secteur financier d'impact et un tissu de multinationales et de PME qui s'intéressent à la durabilité.

Cette année, l'événement fera partie de la première **Semaine suisse de la finance durable**, qui sur le thème *Building Bridges Week* (www.buildingbridgesweek.ch) aura pour vision de positionner Genève et la Suisse comme l'une des places financières durables majeures au niveau global. ■

AGENDA

SDG Finance Geneva Summit

Mercredi 9 octobre 2019 de 8h à 17h
Credit Suisse Forum, 11-19 rue de Lausanne, Genève

Ce sommet a pour but d'établir des ponts entre les acteurs de la Genève internationale, l'écosystème genevois de l'innovation et le secteur financier dans toute sa diversité, tout en mettant en lumière le rôle prépondérant que le tissu entrepreneurial et financier joue pour la réalisation des objectifs de développement durable.

Les entreprises qui souhaitent participer à ce sommet sont priées de demander une invitation. Voir sous: <https://tinyurl.com/SDGfinance>



INDUSTRIE

Le design transformera l'industrie du futur

«Le Monde de Demain», nouveau magazine sur Léman Bleu, diffusera début octobre sa septième émission, qui portera sur le thème du design du futur dans l'industrie genevoise.

Cette émission comprend des interviews de Jean-Pierre Greff, directeur de la HEAD-Genève, d'Alexia Mathieu, responsable Master Media, et de Valérie Pierrehumbert, diplô-

mée Media Design dans cet établissement. Entretien aussi avec plusieurs responsables de la société GFMS, qui possède une technologie de texturation laser biomimétisme. Pour rappel, les partenaires que sont la CCIG, l'OPI, la FTI, l'UIG et la DG DERI proposent chaque mois sur

Léman Bleu une émission thématique de 12 minutes, qui fait découvrir la mutation de l'industrie genevoise. Une plongée au cœur des sociétés technologiques, pour découvrir le savoir-faire, la diversité des métiers et les talents des entreprises à la pointe du secteur. ■

Pour voir la 6^e émission du «Monde de demain», qui porte sur la formation professionnelle: <https://l.ead.me/bbFc6C>



PROCÉDURES DE CONSULTATION

Facilitation de la transmission d'entreprises par succession

La CCIG a répondu favorablement à la consultation fédérale concernant la modification du droit des successions le 30 août dernier.

À cet égard, le projet de révision du Code civil suisse répond à une problématique actuelle des entrepreneurs. En effet, il vise à faciliter la transmission d'entreprises par succession, en rééquilibrant les intérêts à la préservation de l'entreprise et ceux des héritiers. Ce projet résout plusieurs difficultés pratiques pouvant se présenter lors du décès du chef d'entreprise, notamment lorsque la succession de l'entreprise n'a pas été planifiée. Cette révision comblera une lacune législative assurant une plus grande stabilité des entreprises ainsi de l'emploi.

Quatre mesures sont prévues dans ce projet à savoir:

- 1 Accorder aux héritiers un droit à l'attribution intégrale d'une entreprise dans le partage si le défunt n'a pas pris de disposition à ce sujet.
- 2 Instituer en faveur de l'héritier reprenneur la possibilité d'obtenir des délais de paiement à l'égard des autres héritiers, dans le but notamment de lui éviter d'importants problèmes de liquidités.
- 3 Etablir des règles spécifiques en matière de valeur d'imputation des entreprises qui permettent de tenir compte du risque entrepreneurial assumé par le reprenneur sans défavoriser les autres héritiers.
- 4 Renforcer la protection des héritiers réservataires, en excluant que la réserve puisse leur être attribuée contre leur gré sous forme de part minoritaire dans une entreprise dont un autre héritier aurait le contrôle.

Pour consulter la lettre adressée par la CCIG le 30 août dernier à M^{me} Karin Keller-Sutter, chef du Département fédéral de justice et police, voir sous: www.ccig.ch/Politique/Consultations

Accord commercial entre la Suisse et le Royaume-Uni

Le 5 septembre dernier, la CCIG a répondu favorablement à la procédure de consultation lancée par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche concernant un projet d'accord commercial entre la Suisse et le Royaume-Uni.

À l'heure où ce journal est mis sous presse, rien ne permet encore de prédire quelle sera l'issue de la procédure de séparation du Royaume-Uni d'avec l'Union européenne (Brexit): accord ou sans accord? Quelle que soit l'issue, il appartient à la Suisse de trouver un moyen de minimiser l'impact de cette séparation sur les flux commerciaux entre la Suisse et le Royaume-Uni.

C'est à cet exercice que s'est livré la diplomatie helvétique avec la transposition des accords existants aujourd'hui entre la Suisse et l'Union Européenne en accords entre la Suisse et le Royaume Uni. La CCIG soutient cette démarche qui devrait permettre de stabiliser autant que faire se peut nos échanges avec notre sixième partenaire économique.

Pour consulter la lettre adressée par la CCIG le 5 septembre dernier à Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin, Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR, voir sous: www.ccig.ch/Politique/Consultations

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux!

Connecter et informer les entreprises à Genève



Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ? Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



AGENDA

RÉSEAUTAGE

Le 7h30 de la Chambre

Judi 17 octobre 2019 de 7h30 à 9h30
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



Le 17h30 de la Chambre

Mardi 5 novembre 2019 de 17h30 à 19h30
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



Pitch@Communica

Mercredi 9 octobre 2019 de 8h à 10h
Palexpo, Halle 3



À l'occasion du Salon Communica, qui se tient à Palexpo les 9 et 10 octobre, la CCIG organise un événement de réseautage à l'issue duquel les participants pourront visiter gratuitement le Salon.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch/agenda

Mardi 26 novembre 2019

Grand Hôtel Kempinski à Genève

Chambers' Day 2019



Cet événement, qui réunira une vingtaine de Chambres de commerce internationales et régionales, sera précédé d'une matinée Fintech, dédiée à l'avenir de la place financière lémanique.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS :
www.chambersday.ch



Jeudi 30 janvier 2020 de 8h45 à 17h30

IMD Business School, ch. de Bellerive 3, Lausanne

Journée du Conseil d'administration

Organisé par le Swiss Board Institute et partenaires, cet événement s'adresse aux membres de conseils d'administration et de directions générales d'entreprises cotées et non cotées de Suisse Romande. Il leur propose un forum pluridisciplinaire de qualité consacré à la fonction d'administrateur.

Les administrateurs d'une entreprise membre de la CCIG bénéficient d'un rabais de 200 francs sur les frais d'inscription (690 francs au lieu de 890).

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : swissboardinstitute.ch/la-journee

17^e Evénement économique

Mardi 29 octobre 2019 à Palexpo, Genève



L'Étude économique qui sera présentée lors de cet événement porte cette année sur les démarches de développement durable que les entreprises vont être amenées à adopter. Deux tables rondes sont prévues, l'une a pour titre « Responsabilité sociétale et environnementale du conseil d'administration, éthique ou conformité ? » et l'autre « Le développement durable au service de mon entreprise ».

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch/ee2019

PARTENAIRES

PLATINE

SKYNIIGHT

OR

BCGE

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
AssicurazioniGONET
BANQUIERS 1845

TGV Lyria

CHEVALLEY
GROUPE AUTOMOBILE

ARGENT

école-club
MIGROSPORTS FRANCS
ET ENTREPÔTS DE GENÈVE SA

P&G

SWISS RISK
CARE
Our independence - Your best insurance

BRONZE

Allianz

PROTECTAS

BDO

eu Business School

generation easyJet

integral Groupe

Procure Systems

BALESTRAFIC

JTI

fert
SINCE 1871

INSTITUT FLORIMONT

SIG

TJB
TP PUBLICITE SA

Un accompagnement personnalisé pour les PME, les indépendants et les professions libérales

Les conseillers experts PME répondent aux besoins tant professionnels que privés des entrepreneurs.



Être entrepreneur exige une réactivité permanente et une adaptation rapide aux enjeux d'un monde économique en perpétuelle mutation. Pour se concentrer sur l'essentiel, le chef d'entreprise a besoin d'être accompagné et soutenu dans ses démarches administratives et financières. Un soutien que la BCGE, banque commerciale universelle, assure quotidiennement aux dirigeants d'entreprises.

Qu'attend un chef d'entreprise de son banquier pour renforcer le succès et la pérennité de ses affaires? Des prestations et services adaptés au cycle de vie de son entreprise que ce soit en matière de trésorerie, de financement ou de prévoyance.

Une entreprise genevoise sur trois fait confiance à la BCGE

La Banque Cantonale de Genève est le partenaire stratégique des entrepreneurs, des indépendants et des professions libérales. Grâce à son réseau de conseillers experts dédiés aux PME, dans chacune de ses 21 agences, elle leur garantit proximité et disponibilité.

Des solutions PME sur mesure proposées par un banquier spécialisé

Le dirigeant d'entreprise peut compter sur un interlocuteur unique qui se déplace régulièrement dans ses locaux, connaît sa situation financière et sait anticiper ses besoins tant professionnels que privés. Son conseiller lui propose des solutions adaptées, que ce soit en termes d'encaissement,

de paiement, de financement du fonds de roulement ou d'investissement. S'appuyant sur les centres d'expertises de la Banque, le conseiller guide chaque entrepreneur dans des problématiques spécifiques telles que la sécurisation et le développement des activités d'import/export, l'optimisation de la caisse de pension ou encore la valorisation et la transmission d'entreprise lors de la recherche d'un successeur.

Force motrice de l'économie genevoise, avec plus de CHF 16 milliards de financement

La BCGE assume son rôle de soutien auprès des entrepreneurs de tous secteurs, de la micro-entreprise locale à la PME ouverte sur le monde. Membre de l'Union des Banques Cantoniales Suisses, elle se place au cœur d'un réseau financier d'envergure, n°1 en termes de financement des PME en Suisse. Grâce à ses centres de compétences personnalisés et à sa gamme complète de prestations, elle accompagne les dirigeants, indépendants et professions libérales dans le développement de leurs activités.

Plus d'informations?

☎ 058 211 21 00
du lun. au ven. de 7h30 à 19h30
et sam. de 9h00 à 16h00

info@bcge.ch

Rejoignez-nous sur
bcge.ch/entreprises

Aux côtés des entrepreneurs

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition :
Alexandra Rys

Rédaction :
Alexis Barbey, Fabienne Delachaux,
Nicolas Grangier, Nathalie Hardyn,
Alexandra Rys, Julie Udry

Publicité :
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Conception : ROSS graphic design

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations :
publications@ccig.ch

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00

